

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 MAI 2024

OBJET : RESTAURATION DE LA CHAPELLE A NUNZIATA DE MOROSAGLIA

DE 2024-038

Nombre de conseillers

En exercice : 60 Quorum : 31

Présents : 19

Absents : 32

- dont ayant donné pouvoir : 9

Votants : 28

-dont « pour » : 28

-dont « contre » : 0

- Abstentions : 0

- Non-participations : 0

- Non votants : 0

Le Vendredi 24 mai 2024 à 16h00,

Le conseil communautaire de la Communauté de communes Pasquale Paoli, convoqué le 17 mai 2024, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA Mathieu BERTINI Jean Marcel BRIGNOLE Jean CASAROMANI Marie Thérèse	COGNETTI Vincent GIUDICELLI Jean GUIDICELLI Maria LESCHI Pierre NASICA Pierre	OLMETA Pierre PASQUALINI Jean Félix RENUCCI Jean ROCCHI Ange Toussaint	SARGENTINI François SOUSTRE Frederic SIMONPIERI Maria Catherine TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste TOMASINI Jacques André
---	---	---	---

Absents ayant donné pouvoir :

ACQUAVIVA François (à Acquaviva Mathieu) BRUSCHINI Pierre (à Cognetti Vincent) COGNETTI TURCHINI Catherine (à Taddei Pierre)	FERRARI Blaise (à Giudicelli Jean) GIAMARCHI Jean Marc (à Sargentini François) GILLET VITTORI Stéphane (à Nasica Pierre)	GUIDICELLI Mathieu (à Rocchi Ange Toussaint) MARTINETTI Antoine (à Olmeta Pierre)	ROSSI Alexandre (à Tomasini Jacques André)
--	--	--	--

Absents :

ALBERTINI Lucie ALBERTINI Pierre François ALBERTINI COLONNA Nicolette ANTONIOTTI Serge BARTOLI Marc BERNARDI François Albert BRUNEL Jean Pierre CASANOVA David CIATTONI Michel	COSTA Jacques COSTA Lucien FILIPPI Jean François FRANCESCHETTI Bernard GERONIMI Pierre Marie LECA Jacques MAESTRACCI Jean Felix MARIANI Mathieu	MORACCHINI Christian NEGRONI Jérôme ORSINI François ORSONI Pierre PACCIONI Sylvestre PASQUALINI Gilles POLIDORI Michel POLIDORI Christiane RENUCCI Franck	SALICETI Nicolas SALVIANI Pierre Paul SIMONPIETRI Antoine VENTURINI Simon VESPERINI Clara VINCENSINI Augustin
--	--	---	--

SECRETAIRE DE SEANCE : JACQUES ANDRE TOMASINI

LE QUORUM N'AYANT PAS ETE ATTEINT LORS DE LA SEANCE DU 17 MAI 2024, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ETE, DE NOUVEAU, CONVOQUE LE 24 MAI 2024 A 16H00 ET PEUT DELIBERER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM

Le Président expose au conseil communautaire la demande de la commune de Morosaglia qui souhaite réhabiliter le sol de la chapelle A Nunziata dans le cadre de la mise en valeur du petit patrimoine bâti.

Le Président présente donc le devis établi par l'entreprise les Frères Piacentini, lequel s'élève à la somme de 32 399 € H.T.

Le Président propose de solliciter l'aide financière de la Collectivité de Corse en suivant le plan de financement suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024

Publication : 31/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 19 VOTANTS : 28



DELIBERATION N.2024-038

Plan de financement	MONTANT DE L'OPERATION : 32 399 € H.T.
CdC 80 %	25 919 €
CCPP 20 %	6 480 €

Ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

DECIDE :

Par 28 voix Pour 0 Contre 0 Abstention 0 Non-participation

- **D'adopter** le plan de financement ci-dessus quant au projet présenté,
- **De solliciter** la participation financière de la CdC,
- **D'autoriser** le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention,
- **D'inscrire** au budget général les crédits nécessaires à l'opération.

*Les signatures sont au registre des délibérations,
Omessa, le 24/05/2024*


 Le Président
 François SARGENTINI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024
Publication : 31/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 19 VOTANTS : 28

DELIBERATION N 2024-038



Adresse du chantier

CHAPELLE A NUNZIATA
20218 MOROSAGLIA

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE
PAOLI
Site Prumitei - Francardo
20236 OMESSA

Travaux intérieurs sols

DEVIS N° 11502473 du 07/05/2024

Page 1/1

LIBELLE	QTE	U	PU. HT	TOTAL HT
Démolition de sol y compris décaissement sur 10 cm	54,000	M2	51.00	2 754.00
Réalisation de revêtement de sol en pierre sur chape à la chaux	54,000	M2	425.00	22 950.00
Traitement de sol	54,000	M2	45.00	2 430.00
Réfection de marches chœur et autel	8,500	ML	290.00	2 465.00
Nettoyage et évacuation des gravats sur la communes	1,000	ENS	1 800.00	1 800.00

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA
10%	32 399.00	3 239.90

MONTANT H.T.	32 399.00
TVA GLOBALE	3 239.90
MONTANT T.T.C. en Euros	35 638.90

Validité : 1 mois

Trente cinq mille six cent trente huit euros et quatre-vingt dix cents

Pour l'entreprise :

S.A.R.L. LES FRÈRES PIACENTINI
Maçonnerie - Couvertures
Restauration de Monuments H
Lustincone - RT 11 - 20620 MOROSAGLIA
Tél. 04 95 33 51 43
email : fr.piacentini@wanadoo.fr
SIRET : 309 917 334 00034

Pour le client :

Je verse un acompte de 30,00 % soit 10 691,67 €

Bon pour accord, le / /
:

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-038-DE

S.A.R.L. au capital de 503 700 € - LUSTINCONERT1120620 MOROSAGLIA - Tél. 04 95 33 51 43
Domiciliation Bancaire : BNP Bastia n°30004 01240 00025547039
T.V.A. Intracommunautaire FR 30 309 917 334 - Registre du commerce de Bastia n°14607 00054 06321168625 76
Publication : 31/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

